

## **8 JANVIER 2004. - Arrêté ministériel portant nomination des membres de la Commission de programmation pour la formation des services d'incendie**

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu l'arrêté royal du 4 avril 2003 créant un Conseil supérieur de formation pour les services publics d'incendie et deux Conseils supraprovinciaux de formation pour les services publics d'incendie, notamment les articles 10 et 11,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>. Sont nommés membres de la Commission de programmation :

1° Pour la Direction générale de la Sécurité civile :

a) Comme membre effectif et président :

M. Boeckaerts, Hugo, conseiller général, adjoint bilingue à la Direction générale de la Sécurité civile;

b) Comme membre suppléant :

M. Looze, Marc, conseiller général à la Direction générale de la Sécurité civile;

2° Pour les services publics d'incendie francophones et germanophones :

a) Comme membres effectifs :

M. Valkenberg, Willy, capitaine au service d'incendie d'Eupen;

M. Lowagie, Pol, capitaine au service d'incendie de Mouscron;

M. Jacobs, Marcel, capitaine au service d'incendie de Verviers;

M. Dixheures, Francis, sous-lieutenant au service d'incendie de Vresse-sur-Semois;

b) Comme membres suppléants :

M. De Meyer, Yves, capitaine au service d'incendie de Chimay;

M. Gibson, Alain, commandant au service d'incendie et d'aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale;

M. Ghysen, Philippe, sous-lieutenant au service d'incendie de Pepinster;

M. Lambin, Xavier, sous-lieutenant au service d'incendie de Bertrix;

Pour les services publics d'incendie néerlandophones :

a) Comme membres effectifs :

M. Deloose, Jos, adjudant au service d'incendie de Willebroek;

M. Aerts, Raymond, commandant au service d'incendie de Genk;

M. De Wilde, Luc, lieutenant au service d'incendie de Saint-Nicolas;

M. Van den Broeck, Bruno, lieutenant au service d'incendie d'Asse;

b) Comme membres suppléants :

M. Van Assche, Ivo, lieutenant au service d'incendie de Kapellen;

M. Verschueren, Dirk, sous-lieutenant au service d'incendie d'Anvers;

M. Samyn, Patrick, sous-lieutenant au service d'incendie de Roulers;

M. Lombaert, Louis, capitaine au service d'incendie d'Asse;

3° Pour les centres provinciaux de formation francophones :

a) Comme membre effectif :

M. Collard, André, directeur du centre provincial de formation du Luxembourg;

b) Comme membre suppléant :

M. Podlecki, Jean-Claude, directeur du centre provincial de formation de Namur;

Pour les centres provinciaux de formation néerlandophones :

a) Comme membre effectif :

M. Barbé, Marc, directeur du centre provincial de formation du Brabant flamand;

b) Comme membre suppléant :

Mme Vissers, Linda, coordonnateur au centre provincial de formation du Limbourg;

Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge .  
Bruxelles, le 8 janvier 2004.  
P. DEWAEL